



Atd compte bancaire et saisie arrêt sur salaire

Par **Siobhanne**, le **07/03/2017** à **19:11**

Bonjour,

Il y a une semaine j'ai fait l'objet d'un atd sur mon compte bancaire. Donc somme bloquée sur mon compte, j'ai rdv avec ma conseillère demain pour faire les papiers afin que le trésor public soit payé de cette somme que je ne conteste pas.

Sauf qu'aujourd'hui mon patron vient de me remettre mon salaire en m'indiquant qu'il a reçu une demande de saisie sur salaire du même montant que celui qui a été bloqué par l'atd sur mon compte et qu'il leur a envoyé le chèque la semaine

Dernière.

Cela est-il normal ?

Merci de vos réponses et de votre aide

Par **youris**, le **07/03/2017** à **20:13**

bonjour,

avis personnel, la saisie attribution sur votre compte bancaire a été infructueuse et donc votre créancier a fait une saisie sur votre salaire.

salutations

Par **Siobhanne**, le **07/03/2017** à **21:16**

Merci de votre réponse.

Pourtant la somme est débitée de mon compte

Par **Tisuisse**, le **08/03/2017** à **07:14**

Bonjour,

S'agit-il d'amendes routières non payées ?

Par **youris**, le **08/03/2017** à **08:42**

la saisie sur votre compte était-elle suffisante pour rembourser votre dette ?

Par **Siobhane**, le **08/03/2017** à **17:35**

Bonjour,

Il s agit de l impôt sur le revenus.

la somme a bien été débitée de mon compte et couvre l intégralité de la dette. L atd a été envoyé en même temps auprès de ma banque et de mon employeur. ma conseillère me dis que tant qu elle n a pas de main levée de la part des impôts elle ne peut rien faire. Mais le centre des impôts reste injoignable après de multiples essais pour le contacter.

Je viens de leur envoyé un mail mais j ai bien peur que cela reste sans réponse. Sauriez vous de quels recours je dispose?

Merci encore